



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Purificateurs d'air

Question au Gouvernement n° 4603

Texte de la question

PURIFICATEURS D'AIR

M. le président. La parole est à M. Cyrille Isaac-Sibille.

M. Cyrille Isaac-Sibille. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, depuis plus de dix-huit mois que nous faisons face à l'épidémie de covid-19, nous avons utilisé tous les moyens à notre disposition : gestes barrières, masques, traçage, isolement, et maintenant l'arme efficace qu'est la vaccination.

Tous doivent être mobilisés et additionnés. C'est pourquoi, après celle des autotests – désormais largement répandus, notamment dans les écoles – il y a un an, je souhaite plaider la cause des purificateurs d'air, non par filtres, car ceux-ci doivent être manipulés et entretenus, mais par rayonnement ultraviolet C. Des purificateurs de ce type sont utilisés quotidiennement dans beaucoup de secteurs médicaux, en particulier pour la stérilisation des blocs opératoires. Leur efficacité n'est plus à démontrer,...

M. Ugo Bernalicis. Il y a un an, on nous riait au nez quand nous le disions !

M. Cyrille Isaac-Sibille. ...mais scientifiquement certifiée. Or nous savons à présent, d'une part, que nous devons vivre avec le covid-19 et ses variants, voire avec d'autres virus du même ordre ; d'autre part, quels sont les lieux de contamination. Je plaide donc pour que les écoles, transports en commun, lieux de travail et de divertissement (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*), et peut-être bientôt bureaux de vote, pour le bon fonctionnement de notre démocratie, soient rapidement équipés de ces appareils qui allient sécurité, efficacité et simplicité. (Mêmes mouvements.)

Ce sont des tueurs de virus : dans une enceinte de plusieurs mètres cubes, ils réduisent la charge virale de 99 %, permettant de la maintenir en permanence à un niveau tel que la contamination devient impossible.

Ma question est double : que pensez-vous de ce nouveau moyen de lutte contre la circulation du virus, sûr, efficace, simple et dont la technologie comme la fabrication sont françaises ? Un déploiement rapide dans l'ensemble du territoire national est-il envisageable, voire envisagé ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Dem et FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, *ministre déléguée chargée de l'autonomie.* Monsieur le député, je connais votre implication...

Plusieurs députés du groupe LR . Et allez donc !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguéedans les domaines médical et scientifique. C'est uniquement sur les retours scientifiques que je fonderai ma réponse : le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) s'est saisi dès le mois de mai de l'enjeu de la purification de l'air dans le contexte de la pandémie en cours. Selon lui, la mesure la plus efficace contre le covid et plus largement contre les virus hivernaux consiste en une bonne ventilation.

À ce titre, la stratégie visant à garantir la qualité de l'air par l'aération et la ventilation dans chaque établissement recevant du public est essentielle pour réduire le risque de transmission du virus ; nous ne manquons pas une occasion de le rappeler dans chaque protocole.

Mme Caroline Fiat. En hiver, c'est bien pour les gamins : ils ne risquent pas d'avoir froid !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Cette stratégie fondée sur l'aération et la ventilation a un point fort : le taux de renouvellement de l'air d'un espace clos peut être évalué grâce notamment à un capteur de dioxyde de carbone (CO2). Cette mesure permet d'adapter le nombre de personnes présentes dans une salle et d'évaluer la nécessité d'un apport d'air extérieur par aération ou ventilation.

S'agissant des purificateurs d'air aux ultraviolets que vous évoquez, monsieur le député, les données scientifiques sont aujourd'hui trop limitées pour définir précisément leur place dans cette stratégie de ventilation et d'aération. Des études sont en cours et nous en discuterons avec vous, bien sûr, dès que possible, dès que nous en aurons les résultats. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI*). Néanmoins et sans attendre...

Mme Mathilde Panot. Cela fait un an et demi !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguéeje vous propose une seule solution simple et non coûteuse : ouvrir les fenêtres dix minutes toutes les heures. C'est le sens de notre communication, que vous me donnez l'occasion de rappeler.

M. Pierre Cordier. Eh ben ça, c'est de la réponse !

Données clés

Auteur : [M. Cyrille Isaac-Sibille](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4603

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 décembre 2021](#)